

BOURG-EN-BRESSE HANDICAP

« Nous sommes là pour faciliter la vie des déficients visuels »

Fondatrice de l'association Les Auxiliaires des aveugles du 01, Corinne Fontaine évoque son action et son besoin de recruter des bénévoles pour aider au mieux les déficients visuels. Entretien.

Corinne Fontaine, vous avez fondé la délégation locale de l'association Les Auxiliaires des aveugles en septembre 2016. Comment est née cette volonté d'aider les personnes déficientes visuelles ?

« De mon histoire personnelle. Après avoir appris vers l'âge de douze ans que je perdrais progressivement la vue, ma vie a changé. En 2005, je suis

devenue complètement non-voyante. Les premières difficultés se sont alors posées pour les tâches quotidiennes. J'habitais à la campagne, en Seine-Maritime. J'ai cherché de l'aide et j'ai trouvé, à Rouen, Les Auxiliaires des aveugles, qui m'ont permis de reprendre goût à la vie. Je suis ensuite allée à Paris pour suivre une formation adaptée d'agent d'accueil. Pendant cette période, je devais faire un stage que j'ai effectué au siège des Auxiliaires des aveugles, dans le 15^e arrondissement. Ma formation terminée, je suis restée cinq ans dans l'association en tant que bénévole, deux fois par semaine, à la permanence téléphonique. Un nouveau déménagement

à Saint-Denis-lès-Bourg, en 2016, m'a donné l'idée de créer une délégation. C'est donc en septembre de cette même année qu'est née la délégation des Auxiliaires des aveugles du 01. »

Comment fonctionne l'association ?

« L'association nationale, fondée en 1963, est reconnue d'utilité publique. Elle comprend une quinzaine de délégations. Sa vocation est, d'après ses statuts, de « procurer aux déficients visuels l'aide nécessaire pour leur faciliter l'exercice du droit fondamental de prendre leurs responsabilités dans la société, en s'y intégrant et en y menant une existence aussi normale que possible ». Des actions sont également menées auprès des organismes publics ou privés susceptibles d'apporter des améliorations aux

déficients visuels. Chaque délégation propose des guidages et accompagnements, comme les visites chez les médecins, en gares, pour faire les courses, du petit secrétariat, une aide aux étudiants, des sorties culturelles, comme du théâtre, et d'autres activités diverses. »

Aujourd'hui, vous êtes à la recherche de bénévoles ?

« Oui, nous aimerions pouvoir ainsi aider au mieux possible un maximum de déficients visuels. Au-delà des différentes activités, notre action a aussi pour but de leur apporter une présence et un soutien moral. Outre le fait qu'ils "prêtent leurs yeux", les bénévoles ont donc un rôle très important auprès de chacun de nos adhérents. »

Devenir bénévole au sein des Auxiliaires des aveugles

Corinne Fontaine présente le fonctionnement du bénévolat au sein de son association : « La personne malvoyante et le bénévole signent une charte de droits et devoirs réciproques. Elle concerne la confidentialité des interventions, le respect de la dignité, de la vie privée de la personne malvoyante et la protection de cette dernière contre toute forme d'abus. Le seul rapport d'argent entre les parties concerne le remboursement des frais engagés par les bénévoles pour l'exécution de leur mission. Nous sommes en recherche de nouveaux bénévoles afin de renforcer notre délégation. Cette activité s'adresse à tous, y compris aux jeunes, à partir de 18 ans. Nous aimerions pouvoir compter sur plus de jeunes pendant les périodes de vacances scolaires ou universitaires, car il est tout à fait possible d'effectuer de courtes périodes de stage ».

NOTE

Les Auxiliaires des aveugles - Délégation de l'Ain, 178, rue de la Charpine - 01000 Saint Denis les Bourg. Téléphone de la permanence : 06.16.47.35.41. Courriel : contact@lesauxiliaires01.fr. Site Internet : www.lesauxiliaires01.fr



■ Corinne Fontaine.
Photo Josette BESSET